

d'importation, les restrictions à l'investissement, les prescriptions relatives à l'équilibre de la balance commerciale ainsi que d'autres obstacles auxquels se heurtent les exportateurs canadiens de produits et de services seront supprimés.

Le Mexique jouit déjà d'un accès relativement facile au marché canadien. En fait, à l'heure actuelle, près de 80 p. 100 des marchandises mexicaines entrent au Canada en franchise et nous avons donc à toutes fins utiles un libre-échange à sens unique.

Aux termes de l'ALENA, les produits canadiens bénéficieront d'un bien meilleur accès au marché du Mexique que les produits mexicains destinés au Canada. Pour ce qui est des barrières commerciales, le Canada ne fait que démanteler une clôture de piquets tandis que le Mexique est en voie de descendre un mur de pierres.

Dans le secteur de l'agriculture, nous profiterons de nouveaux débouchés importants qui nous permettront d'acheminer vers le marché mexicain en pleine croissance une grande variété de denrées, qu'il s'agisse de poisson et d'aliments transformés ou de pommes et d'orge.

Dans le domaine du transport, les compagnies de camionnage et les entreprises d'autobus bénéficieront d'un nouvel accès au Mexique. Les camionneurs canadiens pourront desservir la totalité du marché nord-américain, allant chercher des produits aux États-Unis pour les livrer au Mexique et ajoutant des produits américains à leurs cargaisons mexicaines pour les ramener au Canada.

En ce qui a trait aux services financiers, les banques canadiennes pourront faire des investissements considérables au Mexique; il en résultera un solide potentiel de croissance et de nouveaux débouchés pour les spécialistes financiers du Canada, qui distinguent les institutions financières canadiennes dans le monde entier.

Pour ce qui est des industries canadiennes de haute technologie, la suppression immédiate des droits de douane mexicains sur le matériel de télécommunication offrira de nombreuses possibilités à ce secteur hautement concurrentiel.

L'ALENA éliminera les restrictions commerciales du Mexique dans le secteur de l'automobile, lesquelles ont été un obstacle de taille pour la vente de véhicules et de pièces canadiennes au Mexique. Cette mesure rétablira le déséquilibre actuel selon lequel, contrairement aux restrictions mexicaines, près de 90 p. 100 des exportations d'automobiles de ce pays entrent au Canada en franchise. Le moment n'aurait pu être mieux choisi pour ouvrir l'accès du Mexique - marché nord-américain de l'automobile dont la croissance est la plus rapide - aux employeurs et aux employés canadiens de ce secteur crucial.